

**Décision n° 83-2014 portant nomination d'un chef de service au siège
de l'Etablissement public d'insertion de la défense**

La directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R 3414-10 et R 3414-18 ;

Vu la décision n° 28-2013 du 13 septembre portant création, attributions, et organisation du service des affaires juridiques et des achats,

Décide :

Art. 1^{er}. - M^{me} Botsilaza-Raffinet (Fanjaniaina) est nommée cheffe du service des affaires juridiques et des achats.

Art. 2. - Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



NATHALIE HANET